

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 20 (1990)
Heft: 7-8

Rubrik: Pro Senectute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

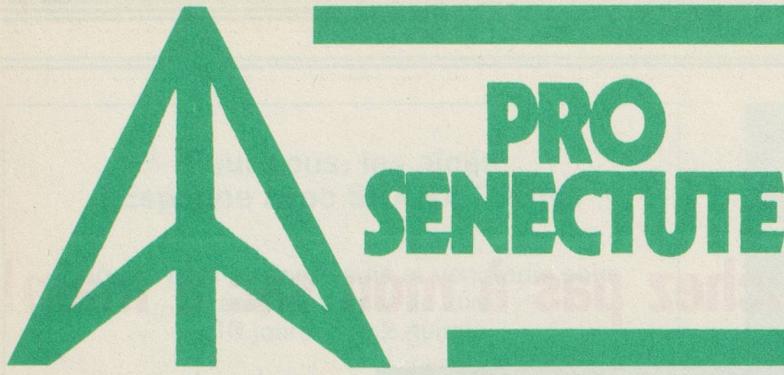
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Les aînés en pouponnière ?*

* Allocution prononcée le 25 avril 1990 à l'ouverture de la Foire des personnes âgées Seniorenmesse à Zurich. Traduction: J. D.

Les personnes âgées sont-elles condamnées à vivre comme les petits enfants dans un parc ? Cet espace clos à l'intérieur duquel ils peuvent se mouvoir jusqu'à ce qu'ils deviennent autonomes a valeur de symbole: on y maintient volontiers à la manière douce toutes sortes de groupes particuliers, parce qu'on ne sait pas très bien comment ils se comportent au milieu de la population ou qu'on n'a pas envie de leur donner trop d'autonomie.

Et si les aînés avaient d'autres envies que celles que leur prêtent les plus jeunes ! Rien n'est aussi naturel, car quel représentant de la jeunesse ou des actifs peut se mettre à la place des plus vieux ? Ceux et celles qui se trouvent pleins d'énergie et en parfaite santé ont peine à imaginer ce qui se passera quand ils auront 60, 70 ou 80 ans. Les personnes qui ont perdu de leur mobilité donnent seulement l'impression de perturber la vie de tous les jours. Au fond, ne devraient-elles pas se sentir mieux dans un espace protégé, justement l'un de ces parcs, où apparemment elles trouvent tout ce qui leur fait plaisir ?

Quelle erreur ! Ces manières de voir arranged beaucoup de monde; elles témoignent d'un égoïsme effronté et d'un profond malentendu. Certes, il est vrai que la personne âgée voit son cercle d'influence se réduire progressivement, mais le désire-t-elle vraiment ? Ces barrières invisibles amenuisent, voir annullent, sa capacité de se réaliser elle-même. Si, par dessus le marché, on lui enlève la possibilité de décider de sa propre vie, alors se dresse autour d'elle une sorte de cage dorée qui compromet son libre arbitre de manière intolérable, une faculté que l'homme adulte conserve pourtant intacte jusqu'aux années de maturité. Il n'y a aucune raison de mettre quiconque sous tutelle de cette manière, à l'exception peut-être de la personne qui, pour des raisons de santé, n'est plus à même de gérer ses affaires. Cette sorte de mise sous tutelle n'a rien de commun avec un mandat officiel; elle intervient plus subtilement et se manifeste dans toutes sortes de détails de la vie quotidienne, dans la famille, dans la rue. Combien d'adultes s'octroyent-ils la compétence d'apprécier et de décider ce qui convient à une personne âgée, comment elle doit fonctionner, ce dont elle a besoin et ce qui lui est superflu ? Dans la presse, on critique volontiers tous ces vieux qui monopolisent les meilleures places dans le train à cause de leur abonnement à demi-tarif, qui dilapident leur argent dans des loisirs stupides ou qui feraient mieux d'utiliser les stations de cure entre saisons. Oui, tout va trop bien pour ces vieux qui vivent aux frais de la génération au travail.

A tous ces esprits chagrinés, je n'aurai qu'une question à opposer. Qui enregistre une véritable perte au moment de payer sa cotisation AVS ? Ces reproches ne traduisent-ils pas plutôt une certaine jalouse, parce que chacun doit cotiser aujourd'hui et maintenant pour n'en retirer profit que beaucoup, beaucoup plus tard ? Certes, chacun a pu un jour ou l'autre vivre quelques instants désagréables avec une personne âgée. Mais ce qui est sûr, c'est que jamais quiconque ne voudra ni reconnaître ni affirmer ce fait: à savoir que depuis l'entrée en vigueur des rentes AVS, deux générations n'ont plus eu à subvenir directement aux besoins des personnes âgées grâce à la solidarité de tous. Celui qui dispose de son propre revenu, donc aussi la personne âgée, n'a plus à demander d'argent à ses proches, sinon en cas d'extrême nécessité. C'est la meilleure manière pour les aîné(e)s de conserver cet espace de liberté qu'ils désirent tant; alors permettez qu'ils en profitent !

Emilie Lieberherr, conseillère municipale de la Ville de Zurich

SECRÉTARIAT ROMAND: case postale,
1800 Vevey 1, rue du Simplon 23, (021) 923 50 23

SECRÉTARIATS CANTONAUX:

1211 Genève 4, rue de la Maladière 4, (022) 21 04 33

1000 Lausanne 9, rue du Maupas 51, (021) 36 17 21

2301 La Chaux-de-Fonds, av. L.-Robert 53, (039) 23 20 20

2502 Bienne, rue du Collège 8, (032) 22 20 71

2800 Delémont, av. de la Gare 49, (066) 22 30 68

2710 Tavannes, rue du Pont 4, (032) 91 21 20

1701 Fribourg, rue Saint-Pierre 10, (037) 22 41 53

1950 Sion, rue des Tonneliers 7, (027) 22 07 41

VALAIS

Politique de la vieillesse: le Valais va de l'avant !

Le Valais vieillit: en l'an 2000, 15% de la population aura dépassé 65 ans et 8500 vieillards auront plus de 85 ans. Une commission extra-parlementaire a préparé un rapport et des propositions concrètes à l'attention du Conseil d'Etat. «Aînés» a rencontré son président, le Dr Bernard Bonvin, chirurgien, médecin-chef à l'Hôpital régional de Sion-Conthey-Hérens et député au Grand Conseil.

Comment votre rapport propose-t-il d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées ? Quelles en sont les difficultés de réalisation politique ?

— Le vieillissement de la population a beaucoup agité les esprits ces dernières années; un thème bien souvent banalisé, vidé de son sens. Que signifie la prolongation de l'espérance de vie, pour chacun de nous, pour la communauté ?

Un changement considérable: de la volonté d'ajouter des ans à la vie a surgi la nécessité de donner de la vie aux ans, une qualité, un bien-être du corps et de l'esprit.

La première partie du rapport aborde tous ces points et met l'accent sur le problème du placement en institution, des critères d'admission, du mode de vie et des droits de la personne âgée. Diverses normes cherchent à améliorer les conditions de vie, surtout en matière de construction, d'exploitation, d'animation et de financement. Dans sa deuxième partie, le rapport évoque les conditions propres à améliorer la qualité de la vie à domicile. Les soins à domicile, par exem-

caisses-maladie, hôpitaux, centres médico-sociaux, bénévolat, entourage et voisinage. Les pourparlers avec le corps médical ont commencé au sujet de la collaboration avec les centres médico-sociaux, et une commission de la Société médicale du Valais ira plus avant.

Les structures actuelles sont pesantes, particulièrement le monde hospitalier. Est-il possible d'envisager une politique de la vieillesse moins axée sur la maladie? Que peuvent faire les pouvoirs publics?

– Ces dernières années, le Valais a consacré beaucoup d'efforts à développer les hôpitaux, un secteur qui souffrait de retard en matière d'infrastructure et d'équipements. Actuellement, la modernisation s'achève conformément aux besoins du canton.

Faute d'équipements adaptés, une bonne partie des personnes âgées malades et dépendantes a trouvé place jusqu'ici dans les hôpitaux pour soins aigus. Avec l'ouverture de plusieurs homes, leurs conditions d'hébergement offrent de bien meilleures possibilités de «placement». Mais à moyen terme, il est fort probable que les personnes les plus gravement atteintes dans leur santé devront réintégrer des lits d'hôpitaux. La commission de planification a pour mission de veiller à ne plus multiplier les lits d'hôpitaux, une manière comme une autre de stimuler le maintien à domicile.

Intégrer les foyers de jour dans les homes vous paraît-il une bonne solution dans cette perspective?

– Le rapport ouvre deux possibilités, c'est-à-dire: des foyers de jour rattachés aux maisons pour personnes âgées; des foyers de jour indépendants. Dans les grands centres ou dans les régions où une maison pour personnes âgées existe, ce foyer de jour devra y être rattaché. Par contre, dans les vallées latérales, d'autres structures se défendent.

L'essentiel du foyer de jour est d'assurer le maintien à domicile et de pouvoir soulager les familles qui prennent en charge les personnes âgées. La création de foyers de jour devrait être encouragée et il serait primordial, comme déjà mentionné, qu'ils soient orientés vers le maintien à domicile. C'est un lieu de contact, d'animation, de stimulation pour les personnes âgées.

Ces investissements pour le futur ne vont-ils pas décourager les autorités de jouer le jeu du maintien à domicile? Sur quels appuis financiers peut-on compter?

– Des structures de maintien à domicile sans une meilleure organisation, sans contrôle d'efficacité reviendront à la longue aussi cher que les maisons pour personnes âgées.

Il est dès lors primordial de développer un concept optimal du maintien à domicile. La commission propose la mise sur pied d'un programme basé sur une idée forte qui le symbolise. Elle a retenu dans un premier temps le thème suivant: DOMINO = Domicile-Nouvelle-Option.

Une vraie politique de maintien à domicile exige la collaboration de tous les partenaires intéressés, qui pourrait être mieux précisée dans une charte.

Il ne faudrait pas non plus que les personnes âgées vivant à domicile soient défavorisées par le financement. C'est pourquoi la commission propose, là aussi, l'introduction d'une prestation complémentaire cantonale aux prestations déjà allouées.

Aujourd'hui déjà, le canton participe à 50% aux frais des centres médico-sociaux. Les autres 50% étant à la charge des communes. Un effort supplémentaire a été fait lors du budget de 1989.

Votre rapport parle de revaloriser le travail de l'entourage pour les personnes dépendantes avec des versements éventuels de dédommagement. Quelles autres mesures préconisez-vous? Comment voyez-vous évoluer les relations entourage-personnes dépendantes?

– Vieillir c'est difficile, car cela signifie accepter de ne plus pouvoir faire ce que l'on entreprenait auparavant, être moins performant, changer. L'entourage familial représente un maillon essentiel du maintien à domicile à côté des autres partenaires. Pour toutes ces raisons, les pouvoirs publics se doivent d'encourager le bénévolat, de développer la formation et l'encadrement des bénévoles. C'est la meilleure manière d'en améliorer leur statut. En principe, le bénévole ne donne que son temps, c'est pourquoi notre rapport préconise le remboursement de ses frais.

Entretien réalisé en collaboration avec Jacques Dentan, chargé de l'information Pro Senectute, Vevey.



Home et foyer de jour Saint-Maurice à Zermatt.



Dr Bernard Bonvin

ple, s'efforceront de retarder, voire d'éviter l'apparition de difficultés et, si nécessaire, d'y remédier. But recherché: une promotion globale de la santé favorisant l'intégration de la personne âgée dans la société et sa sécurité matérielle à domicile. Les décisions politiques interviendront à l'automne 1990 lors de l'élaboration des décrets concernant: la protection des personnes âgées dans les foyers; la mise à jour si nécessaire du décret et du règlement concernant les centres médico-sociaux; l'introduction d'une nouvelle prestation complémentaire cantonale.

Comment envisager une politique de maintien à domicile efficace dans un canton aussi vaste et dispersé? Les médecins sont-ils prêts à jouer le jeu, notamment avec les Centres médico-sociaux?

– Pour les raisons mentionnées précédemment, le maintien à domicile est promis au développement. Mais il reste beaucoup à faire s'agissant de la collaboration entre tous les partenaires intéressés, famille, corps médical,

Grande première à Fribourg ou... la naissance du Théâtre des 4 Heures

▲ FRIBOURG

7 octobre 1987 – 4 mai 1990, c'est exactement la période parcourue par un groupe de retraité(e)s pour proposer au public une première représentation à Fribourg!

Le 5 février 1987, la «Liberté», sous le titre «Le 3^e âge sur scène», présentait le spectacle du Théâtre «La Rampe» de Lausanne, proposé dans le cadre du passeport seniors de cette année-là. Le spectacle était suivi, quinze jours plus tard, d'une rencontre avec la comédienne qui animait cette troupe d'aînés. Une question très intéressante était posée dans cet article, à savoir: «...peut-être le débat débouchera-t-il sur une expérience similaire à Fribourg?»

Eh bien oui! Une expérience du même type a débuté à Fribourg grâce au soutien de la Fondation pour la vieillesse, Pro Senectute. Porté par différentes expériences existantes à l'époque (organisation particulière du Centre seniors, passeport seniors, par exemple), un groupe de personnes retraitées enthousiastes à l'idée de faire du théâtre, a littéralement créé une petite troupe d'actrices et d'acteurs à la fin de la représentation de «La Rampe». Ce fut le début d'un nouveau processus d'entraide des aînés!

Survinrent ensuite différentes questions du genre: aurions-nous une salle, éventuellement une scène? De quelle égide dépendrions-nous? Et encore beaucoup d'autres...

Le travail de Pro Senectute s'est précisé à ce moment: tout d'abord, la Fondation fribourgeoise proposa de prendre en charge les honoraires de M^{me} Fabienne Pheulpin, comédienne et professeur de théâtre, qui était d'accord de s'occuper de l'animation du petit groupe. Ensuite, des démarches furent entreprises pour trouver une salle permettant une pratique satisfaisante du théâtre: ce fut la salle paroissiale du Christ-Roi. Tous les éléments essentiels étant réunis, l'activité «théâtre» pouvait donc sérieusement débuter; ce qui fut fait le mercredi 7 octobre 1987 au Christ-Roi.

La troupe était donc «officieusement» constituée: diction, expression corporelle, improvisation, mémorisation des textes, déplacements scéniques, etc., furent autant d'éléments à assimiler pour des personnes qui n'avaient – en règle générale – jamais fait de théâtre!

Le résultat de ce travail, pas toujours facile: deux représentations qui ont eu lieu les vendredi 4 mai et dimanche 6 mai derniers, attirant respectivement 200 et 250 personnes environ à l'Aula du cycle d'orientation de Jolimont à Fribourg. Un succès très encourageant pour ces retraité(e)s, dont l'âge varie – il faut peut-être le rappeler! – entre 66 ans et 85 ans; eh oui, vous avez bien lu: 85 ans! Je vous dis, une expérience enrichissante sur tous les plans qui demande maintenant à être confirmée...

L'avenir

Grâce à ce succès, l'envie de mettre sur pied une petite tournée s'est rapidement faite sentir. Nous avons la possibilité – fort de notre expérience pour les spectacles «Vivre en chantant» – de peut-être produire cette troupe dans les différentes régions de notre canton, en collaboration avec différentes associations, commissions ou personnes actives dans les dites-régions. D'autre part, des collègues romands de notre Fondation sont éventuellement intéressés par cette expérience et pourraient bien organiser une série de spectacles hors canton! Je pense en particulier au Jura, Jura bernois, Neuchâtel, voire le Valais; pourquoi pas?

Seulement, présentement, nous devons très précisément évaluer le projet et mettre sur papier un canevas de spectacle qui nous permettra d'accéder aux différentes demandes par après.

D'autre part, il nous faut également envisager l'arrivée de nouvelles personnes pour compléter l'effectif de la troupe; alors, si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas:

M^{me} Fabienne Pheulpin, av. Jean-Marie-Musy 4, 1700 Fribourg, tél. 037/28 42 30, Pro Senectute, rue Saint-Pierre 10, 1700 Fribourg, tél. 037/23 26 21 ou 22 41 53.

▲ VAUD

La Fédération vaudoise des clubs d'aînés en pleine forme!

La Fédération vaudoise des clubs d'aînés tenait récemment ses assises annuelles, sous la présidence de M^{me} Lisette Hofer, en la très belle salle villa-geoise de Penthaz où quelque 120 personnes s'étaient retrouvées. Au menu du jour: rapport d'activité, comptes, démissions et nominations. Mais aussi une table ronde sur le thème «Le rôle social du club dans son environnement», très actuel dans la ligne du maintien à domicile des personnes âgées.

Fondée en 1976, la Fédération compte aujourd'hui 91 clubs qui groupent quelque 5000 personnes âgées. Deux nouveaux clubs, ceux de Cossigny/Grancy et Mont-la-Ville, et l'EMS des Pâquis, à Morges, ont été reçus. M^{me} Lisette Hofer présenta son rapport d'activité de l'année écoulée... une année bien remplie! Après trois ans de présidence, elle cède le flambeau à M. Pierre Barbey, de Juriens. Avec ce grand monsieur – au propre comme au figuré – d'une aisance parfaite, très disert, la Fédération est en bien bonnes mains!

Quant aux comptes, ils accusent un résultat positif.

Le rôle social du club dans son environnement

L'après-midi fut consacré à une table ronde très animée sur ce sujet. Autour de cette table: une présidente de club citadin et une présidente de club rural, respectivement M^{mes} Odette Dentan et Simone Carmentrand, M^{mes} Suzanne Bettens et Irène Commergnat, responsables respectivement du Service «Aide et conseil» et de secteur au service «Aide au foyer et à la famille» de Pro Senectute-Vaud.

Gym toutes générations

Entre ville et campagne, les choses, pour une présidente, ne se passent pas de la même manière. Si les activités au sein du club sont pratiquement identiques, les relations sont différentes, les contacts ne sont pas les mêmes. A la lumière de ce qui a été dit, on en déduira qu'être président ou présidente d'un club est un véritable apostolat qui nécessite vitalité et énergie. Il faut aussi de l'imagination pour trouver des idées nouvelles afin d'attirer les jeunes retraités et ce, comme devait le dire le nouveau président, «pour que les clubs du 3^e âge ne sombrent pas dans les clubs du 4^e âge».

Pourquoi des services sociaux ?

Est-ce que les clubs, de par leur activité débordante en faveur des aînés, ne rendent pas inutiles les services sociaux ? C'est la question que posa M^{me} S. Bettens tout en y apportant une réponse pertinente. Si le club permet un échange, la convivialité, il n'apporte ni la neutralité ni la confidentialité du service social. Ce ne sont pas moins de 1516 personnes qui ont consulté le service «Aide et conseil» de Pro Senectute-Vaud l'an dernier. 3500 problèmes lui ont été soumis. Dès lors, comment mettre en doute sa raison d'être ?

Quant à M^{me} Irène Commergnat, elle fut chargée, dans le cadre du maintien à domicile, d'une enquête auprès des personnes concernées pour connaître leurs désirs. Il ressortit paradoxalement de ce sondage que les personnes maintenues à domicile désiraient sortir en voiture pour se promener, se rendre dans un centre commercial pour faire des achats, suivre un cours de «réveil-mémoire», pratiquer quelques exercices d'assouplissement pour leur mieux-être psychique et physique. Cette étude a démontré que pour ces personnes, si leur appartement représente leur royaume, il devient rapidement aussi leur prison. Une table ronde pleine d'enseignements.

Belle chaîne de solidarité que la Fédération vaudoise des clubs d'aînés. Si tous les aînés voulaient se donner la main...

Jacqueline Mayor

▲ GENEVE

En 1989, plus de 1500 aînés, 200 gymnastes «50» et près de 650 pensionnaires ont suivi les cours organisés par le Groupement genevois pour la gymnastique des aînés (GGGA). Quant aux cours d'été, ils ont réuni près de 1300 participants. Pour offrir ses prestations «toutes générations», le GGGGA peut compter sur les services de 70 monitrices et 3 moniteurs.

L'an dernier, des changements de structures ont permis de consolider le groupement, le faisant passer d'une institution fondée sur le bénévolat à un mode fonctionnement plus conforme à ses ambitions. C'est ainsi que le GGGGA a pu s'assurer le concours de deux coordinatrices travaillant à mi-temps, Simone Piantino (technique) et Simone Dallinge (administration). Pour l'avenir, le GGGGA se préoccupe de recruter largement de nouveaux gymnastes, car les effectifs sont en baisse, et d'imaginer de nouvelles formes de travail; en effet, chaque génération de retraités est différente, souvent plus exigeante à l'égard du sport, mais aussi plus consciente de ses possibilités et de ses attentes face aux moniteurs.

Désireux de faire connaître ses activités, le GGGGA a organisé des démonstrations et des exposés dans divers milieux: Swissair (séminaire de préparation à la retraite), formation des maîtres de pension, association des diabétiques.

J. D.

▲ JURA

Vacances

Dans les numéros précédents, tout a été dit à ce sujet. S'il vous vient tardivement l'envie d'y participer, le secrétariat est à votre disposition. Vous n'avez qu'à appeler le 066/22 30 68 !

Nouveau président

Réuni à Châtillon, le comité de Pro Senectute Jura s'est donné un nouveau président en la personne de Pierre Henzelin, administrateur des douanes, et ancien maire de Bonfol. On ne pouvait faire un meilleur choix pour remplacer Jean-Marie Möckli, que la Faculté contraint à se libérer de quelques responsabilités. En trois ans de présidence, le démissionnaire, qui a été vivement remercié, a notamment établi une classification des fonctions, et les cahiers des charges correspondantes. Jean-Paul Coquoz, qui quitte également le comité, a été son principal collaborateur en cette matière ardue.

Après qu'un hommage mérité eut été rendu à la mémoire de Charles Mairot, décédé en février, des informations ont été données par la directrice, M^{me} Anne-Marie Philippot, sur la marche de la fondation. Nous sommes dans le bon chemin !

A. Richon

Dernière minute

Une Fontaine de Jouvence pour les 25 ans de la FVGA

Spectacle féerique et haut en couleur le 30 mai à la patinoire de Malley pour les 25 ans de la Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sports pour personnes âgées.

A l'enseigne de la Fontaine de Jouvence, plusieurs centaines d'aînés et leurs monitrices ont exécuté une quinzaine de productions, évoquant particulièrement les diverses activités d'aînés + sport sur différentes musiques. Des groupes d'enfants et de jeunes se sont associés à quelques-unes de ces présentations. Plus de 4000 spectateurs et spectatrices, jeunes et vieux, s'étaient déplacés de tout le canton pour applaudir les «artistes». (Voir rubrique «Quoi de neuf»-)

J. D.

Carrefour 3 au Comptoir suisse

Avec un après-midi récréatif interculturel et un forum public sur le rôle de la famille dans le maintien à domicile, la journée Carrefour 3, le 10 septembre prochain, au Comptoir suisse, est placée sous le signe de la rencontre. Une nouvelle fois, Pro Senectute et la direction du Comptoir suisse convient les aînés de tout le pays à un petit voyage sur les bords du Léman.

Le repas au Grand-Restaurant achevé, les 1500 invités auront le choix entre l'après-midi récréatif avec la participation de plusieurs groupes folkloriques et le forum public sur le maintien à domicile.

Après le tirage au sort des premiers inscrits sur la scène, Simone Wulschleger, de Berne, grande maîtresse des cérémonies, accueillera sur la scène les différents groupes d'animation : Fogolar Furlan (chants populaires du Tessin), Mandolines et guitares de Thoune, Groupe folklorique du département de l'Ain (hôte officiel du Comptoir suisse). Myrna Bey, fakir de réputation mondiale, présentera plusieurs numéros et dialoguera avec le public. Enfin, on dansera au son d'une banderella ticinense.

Quant au Forum public, il portera sur «*Etre bien chez soi, le rôle de la famille dans le maintien à domicile*». Là aussi ce sera la rencontre et le dialogue avec des personnes qui assument des situations de dépendance. Comme à l'accoutumée, les participants à Carrefour 3 bénéficieront d'un arrangement forfaitaire comprenant les transports publics, l'entrée à la foire, le prix du repas et la participation aux diverses manifestations prévues.

Il est possible de s'inscrire au moyen du prospectus encarté dans ce numéro du journal. Après versement du montant approprié, vous recevrez les bons nécessaires. Renseignements: Pro Senectute, Secrétariat romand, 23 rue du Simplon, 1800 Vevey 1, tél. 021/923 50 23

J. D.

SOCIAL GENÈVE

Solitude ?

AMT (Avenir Malgré Tout), association d'assistance morale, offre un programme de rencontres et sorties. Renseignements: Mme Mireille Emary, 12, ch. de Chapelly, 1226 Thônex, Tél 022/49 94 34. M. Claude Margot, Rte de St-Cergue 24bis, 1260 Nyon, Tél. 022/61 52 82. M. Olivier Guignard, Av. de la Borde 3C, 1018 Lausanne, tél. 021/ 312 74 35.

Personnes handicapées ne pouvant se déplacer seules

Le Service social de la Ville de Genève a publié son programme d'animations accompagnées, pour mai à décembre 1990. Il existe aussi un programme de séjours.

Renseignements: Patrick Grosjean, 16bis, av. Sainte-Clotilde, 1205 Genève, tél. 28 16 13 ou 21 60 12.

Vient de paraître

«Résonances» vient de sortir son numéro 1. Organe de l'Association romande et tessinoise des établissements pour personnes âgées, il est bilingue: français-italien.

Secrétariat de rédaction: Mme Sunita Sabunani, Fondation Mont-Calme, 15, rue du Bugnon, 1005 Lausanne. Correspondants locaux à Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud.

Vacances

La Migros propose deux semaines de vacances à Twannberg, au-dessus du lac de Biel, aux personnes âgées handicapées physiques (fauteuil roulant, personnes mal-voyantes ou mal-entendantes). Accueil prévu pour 18 pensionnaires ne nécessitant pas de soins médicaux. Encadrement par une douzaine de jeunes, apprentis Migros.

Renseignements et inscriptions: Fédération des coopératives Migros, Division des affaires sociales, case postale 266, 8031 Zurich. Tél. 01/277 21 71.

Crée par le comédien Harry-Marc, la Fondation vacances des aînés annonçait à fin mai qu'il restait quelques places pour un séjour de vacances à Sévrier du 28 août au 11 septembre. Bénéficiaires de l'OAPA seulement. Renseignements: Restaurant des Beaux-Arts, 32, rue de Carouge, 1205 Genève. Tél. 29 15 01.

Anniversaire

La Fédération genevoise des clubs d'aînés fête cette année son 20^e anniversaire. A cette occasion, un certain nombre de manifestations sont organisées. En voici le programme.

Jeudi 12 juillet, 11 h 30, Bernex: Visite d'une cave viticole. Rendez-vous au club pour apéritif et pique-nique. Inscription au club (tél. 757 57 75) du mardi au vendredi.)

Jeudi 13 septembre, 13 h 30, Com. sportive: Tournoi de jass au CAD, 22, rte de la Chapelle (tram 12 et bus M). Inscription dans chaque club.

Mercredi 26 septembre, 13 h 30, Com. culturelle: Tournoi «Mot le plus long» au CAD, 22, rte de la Chapelle (tram 12 et bus M). Inscription (tél. 757 20 61).

Jeudi 11 octobre, 11 h, Com. Palexpo: Repas officiel à Palexpo. Réservé aux membres. Inscription auprès des clubs respectifs.

Les renseignements pratiques concernant les différentes manifestations du 20^e anniversaire peuvent être obtenus auprès des clubs ou des commissions de la Fédération.

Groupement genevois pour la gymnastique des Aînés

3 cours de gymnastique par semaine du 20 juin au 31 juillet

Mardi de 9 à 10 h au Club des aînés des Minoteries, 3, rue des Minoteries, 1205 Genève.

Mercredi de 9 à 10 h à la Salle de gymnastiques. Ecole James-Fazy, 1201 Genève.

Jeudi de 15 à 16 h à la salle de réunion, paroisse de Saint-Jean, 24, rue de Saint-Jean, 1203 Genève.

Aucune formalité n'est à faire pour fréquenter ces cours, la leçon se paie sur place: Fr. 2.50 la leçon.

Renseignements: tél. 45 06 77, le matin.